

Focus Impact de la crise sur le secteur sportif

Accompagnement ESS #Covid19

Le 9 juillet 2020

Pôle Accompagnement de la Cress IdF

➤ Positionnement politique de la Cress IdF :

Animer les réseaux d'accompagnement et de financement ESS à l'échelle régionale

➤ 2 axes de travail principaux :

- **Commission Accompagnement** *présidée en 2019 par Rec Innovation, puis par Les Canaux, la Fédération des entreprises d'insertion et Résiliences by Ouishare en 2020 :*
Mise en réseau et interconnaissance, outillage et montée en compétences, plateforme d'orientation
- **Animation du DLA régional**, 1^{er} programme d'accompagnement ESS en IdF

2020 : Accompagnement ESS #Covid 19



09 juillet 2020
CRESS DLA IDF

L'impact de la crise sur le secteur sportif



CRDLA Sport
Mélodie Crouzat - Antoine Josselin



SOMMAIRE

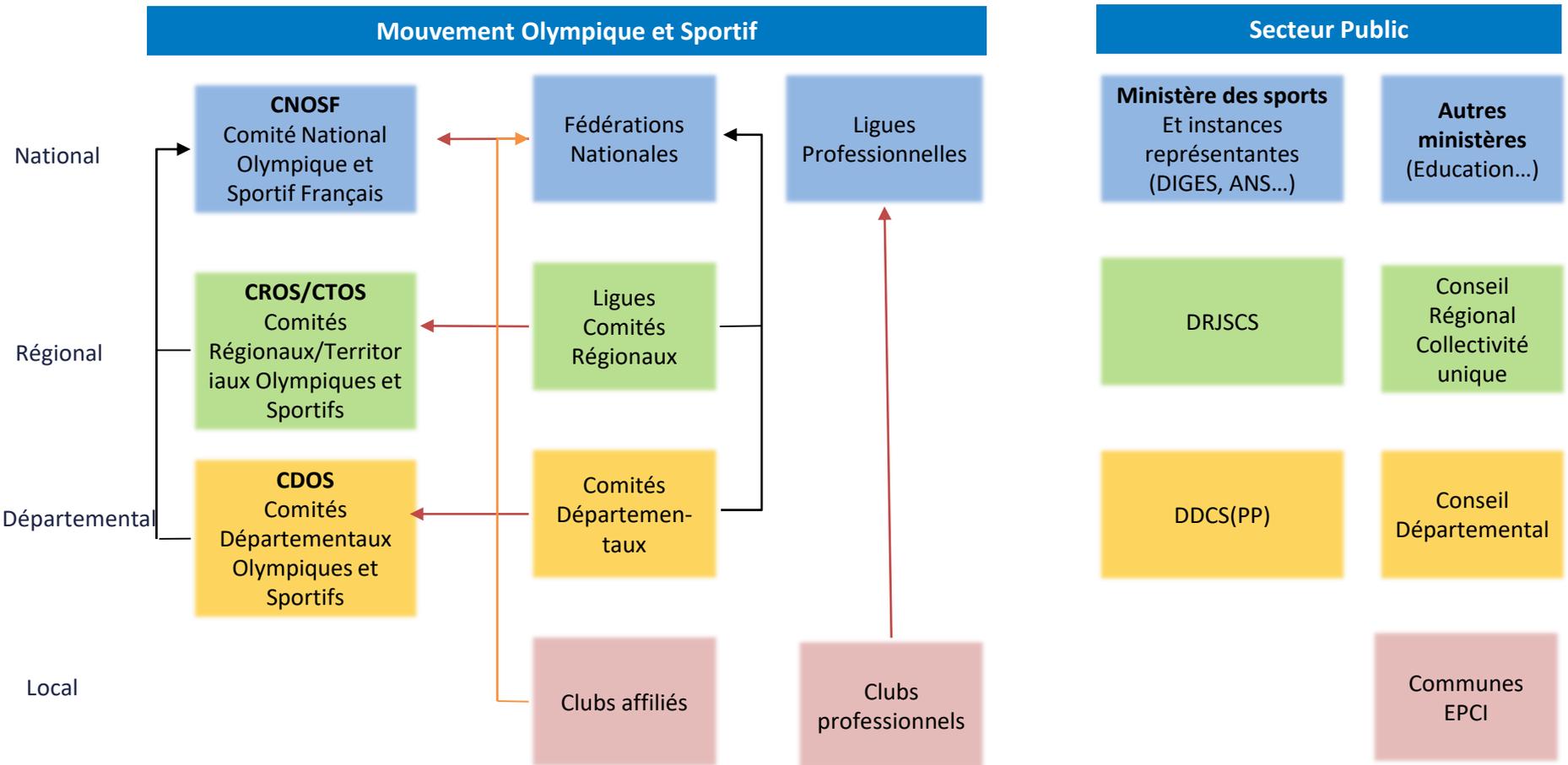
- Présentation du CRDLA Sport porté par le CNOSF
- Impacts de la crise sur le secteur sportif
- Plan de relance sport et dispositifs du CNOSF
- Besoins et perspectives d'accompagnement



Présentation du CRDLA Sport

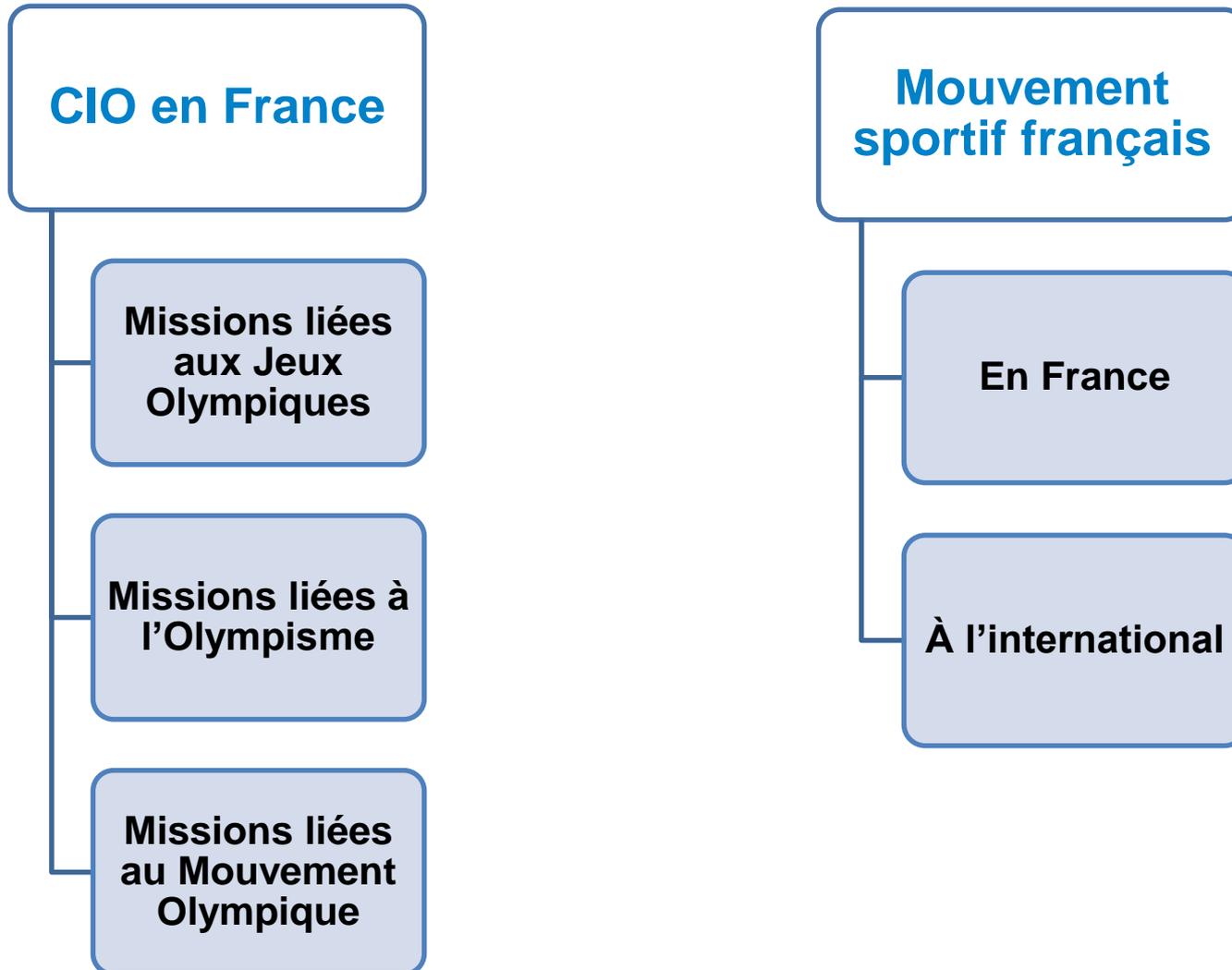


Le mouvement sportif français



Le CNOSF

Organisation à but non-lucratif, créée en 1972, avec 2 missions principales de représentation du :



Les structures déconcentrées du CNOSF

117 structures représentent le CNOSF sur les territoires



95

CDOS



16

CROS



6

CTOS

Leurs rôles :

- Promotion, diffusion et protection de l'Olympisme (CIO)
- Représentation des intérêts des membres et travaux communs dans le cadre de la feuille de route qui repose sur 4 thématiques :
 - *Sport & Politiques publiques*
 - *Sport & Education et Citoyenneté*
 - *Sport & Professionnalisation*
 - *Sport & Santé et Bien-être*

Le CR DLA Sport, un appui direct aux DLA



Le CNOSF a engagé depuis plus d'une vingtaine d'années une politique volontariste de professionnalisation :

- ↪ implication dans la mise en place de politiques sportives territoriales de développement ;
- ↪ accompagnement à la structuration des associations sportives par la formation et l'emploi.

Le **Centre de Ressources DLA Sport**, porté depuis 2005, a pour missions de :

- Apporter un appui et des ressources aux DLA départementaux et régionaux ;
- Mobiliser sur le territoire les acteurs du mouvement sportif, en particulier le réseau des structures déconcentrées du mouvement olympique (CDOS/CROS/CTOS) ;
- Favoriser la consolidation et le développement des activités et des emplois par la mise en place d'actions de professionnalisation, la réalisation d'outils et d'études ;
- Contribuer à la coordination, l'analyse et la capitalisation autour du DLA.



Les structures sportives dans le contexte sanitaire

Les conséquences de la crise sanitaire sur le sport



- ***Les conséquences sur les événements***

90% des associations sportives ayant dû reporter ou annuler leurs événements.

Conséquences financières estimées en moyenne à 6 800€ par association.

- ***L'activité partiellement ou totalement à l'arrêt***

76% des associations sportives ont indiqué avoir cessé leur activité

+ petites associations sévèrement touchées

Chômage partiel dans 77% des structures

2/3 des structures se déclarent dans l'incapacité de reprendre (juin 2020)

1/3 des structures ont placé tout ou partie de leur personnel en télétravail

- ***Le maintien des relations avec les adhérents et les bénévoles***

82% des structures ont maintenu des relations avec leurs bénévoles / adhérents

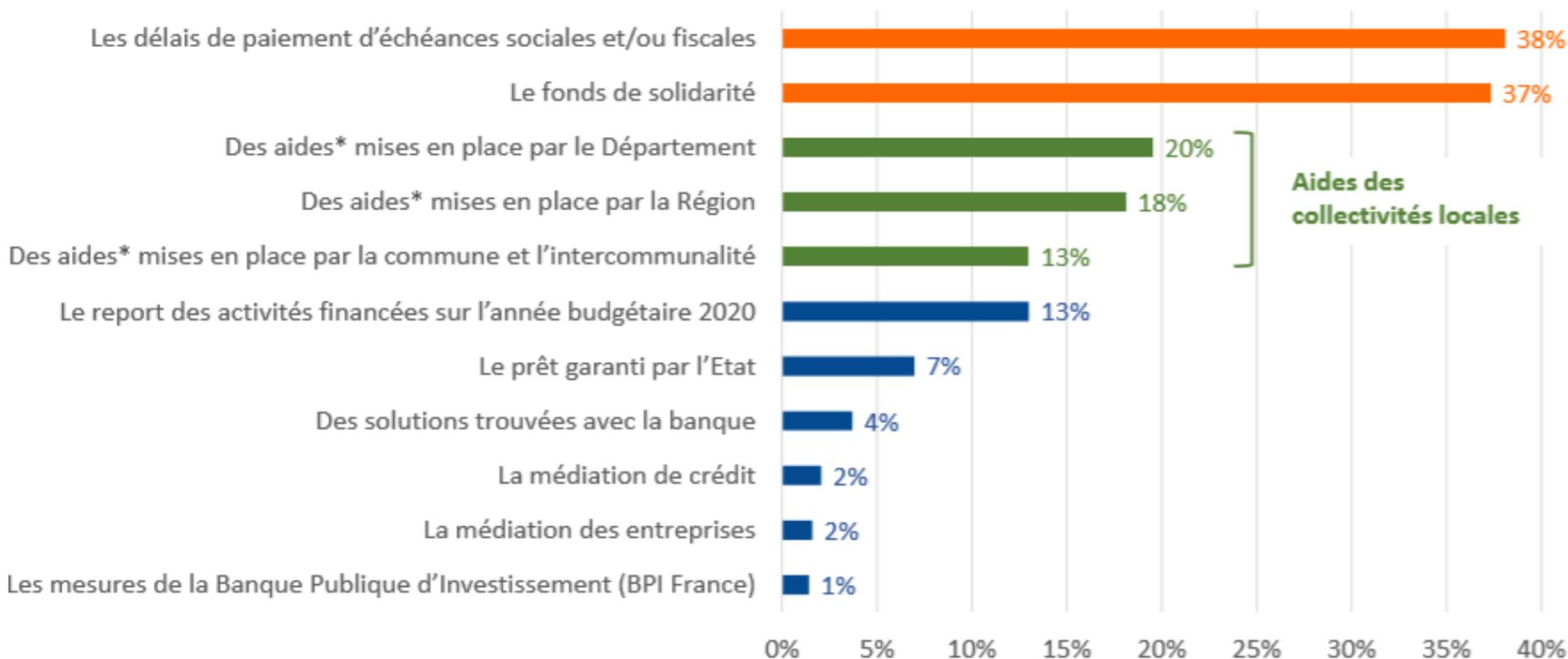
- **Des inquiétudes liées à la trésorerie**

L'impact de l'arrêt de l'activité inquiète les associations sur leur situation économique, notamment dans les six prochains mois.

- **Les mesures de l'Etat au profit des associations**

23% des associations : pas connaissance de toutes les mesures proposées par l'Etat.

L'accompagnement spécifique des têtes de réseaux important.



Aides des collectivités locales

* Aides financières et matérielles

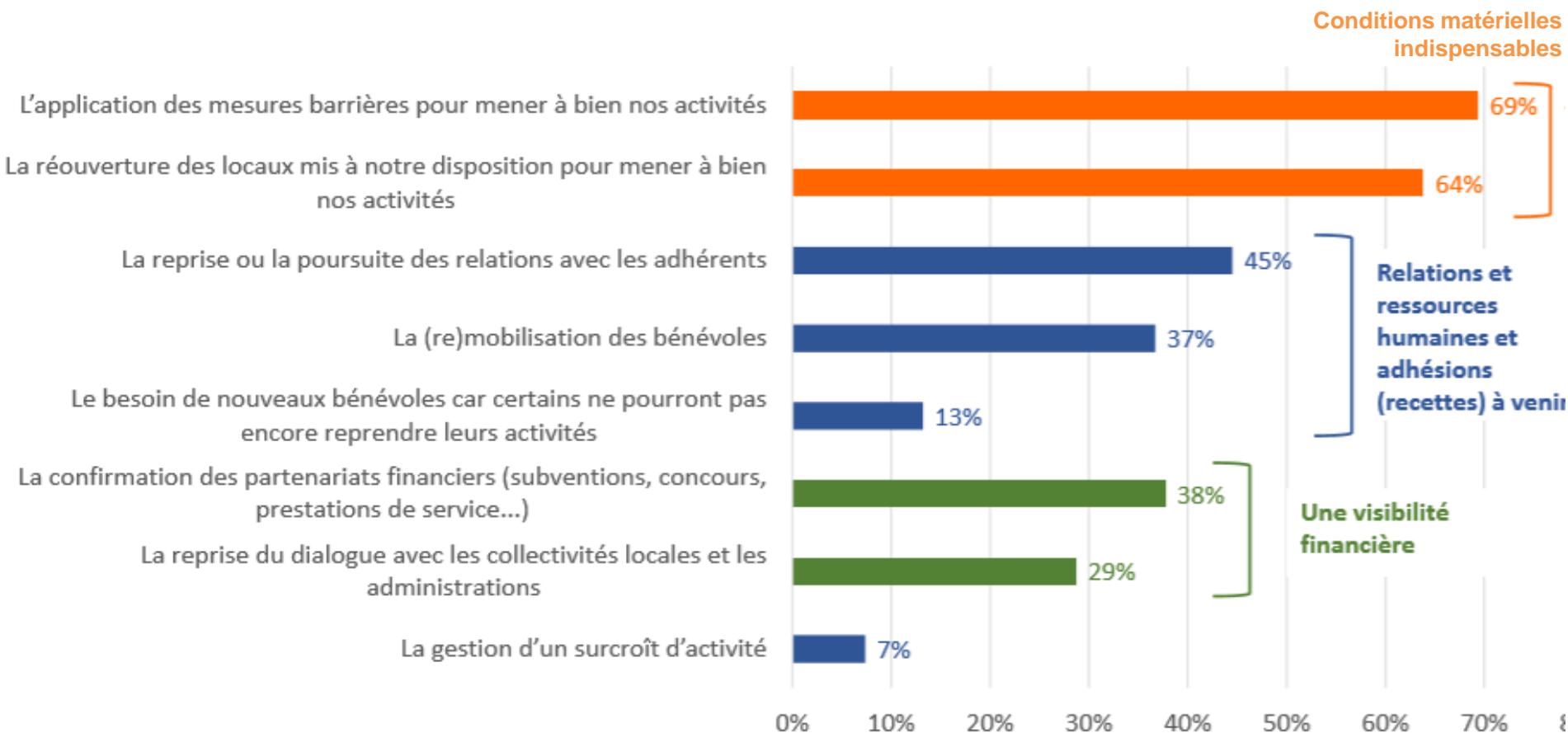
La reprise des activités

- *5 guides pratiques post-confinement liés à la reprise des activités physiques et sportives*





- **Les préoccupations de reprise**



Plan de relance sport et dispositifs du CNOSF



CONTEXTE

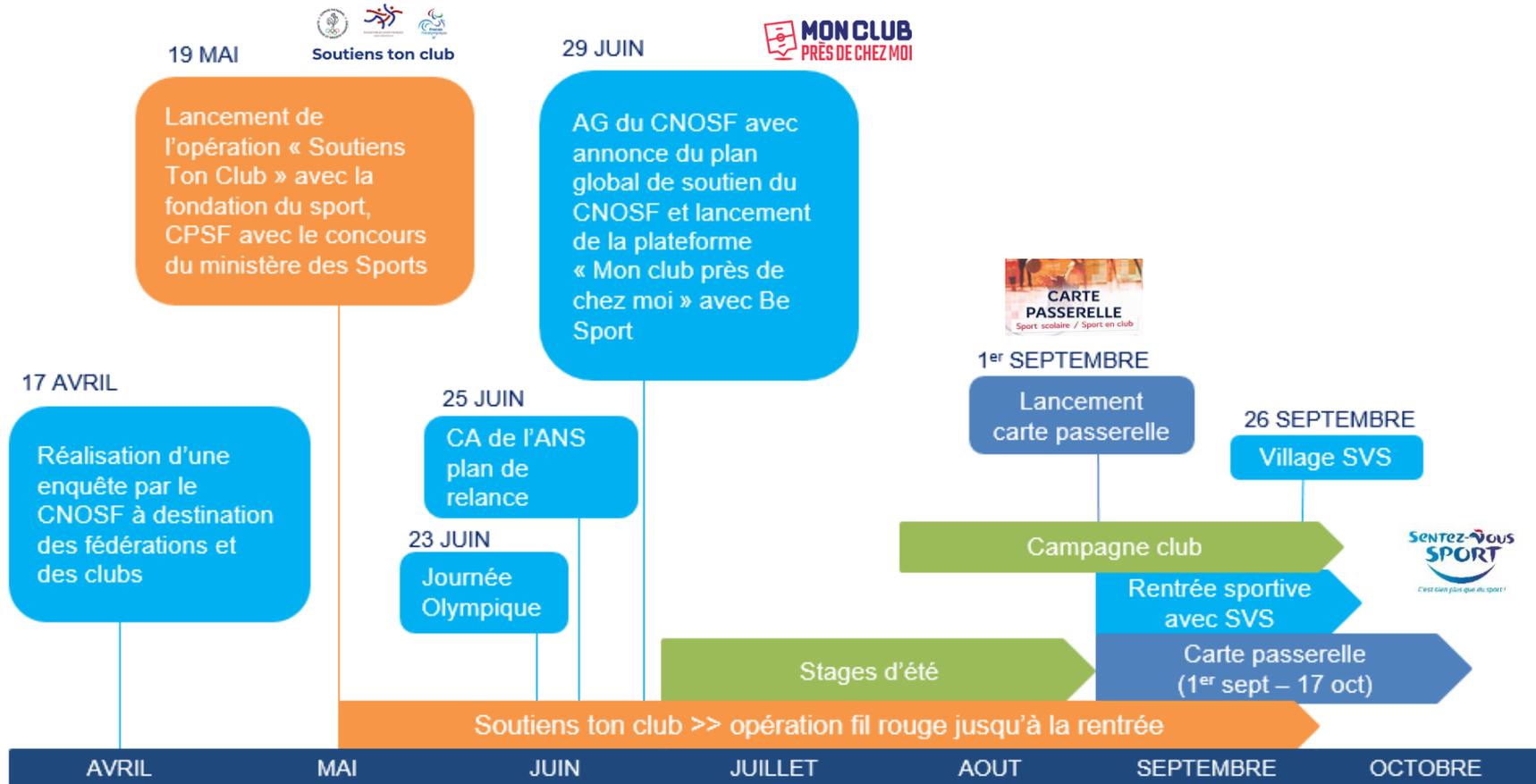
- Le CNOSF, représentant du mouvement sportif que ce soit en tant que porte-parole ou en tant qu'accompagnateur et coordinateur
- Contribution à trouver les solutions les plus adéquates et impactantes possibles en lien avec les différents acteurs et les fédérations sportives
- Lancement de 2 questionnaires (un destiné aux fédérations et l'autre aux clubs) : large travail de recueil d'informations, problèmes rencontrés, difficultés à venir, solutions proposées a été fait afin d'affiner au mieux un plan général de soutien à destination du l'écosystème sportif >> *17 au 22 avril*



**Mise en place d'un plan de relance par et pour le mouvement sportif.
Ce plan a différents temps forts afin de se relever plus fort de la crise.**



Le CNOSF, acteur de l'accompagnement de la relance



Le CRDLA Sport, acteur de l'accompagnement des chargé.es de mission durant et après la crise :

- Relais d'informations et des mesures de soutien
- Valorisation du DSESS auprès du mouvement sportif
- Temps d'échanges et visioconférence sur les impacts de la crise sur le secteur
- Formation sur les besoins et perspectives d'accompagnement du secteur

L'Agence Nationale du Sport donne la priorité aux clubs à la rentrée

- Réorientation de près de 110 M€ dans le cadre de sa politique Emplois (5 000 emplois cofinancés) et des Projets sportifs fédéraux (16 000 clubs soutenus).
- La création d'un **fonds territorial de solidarité de 15M€** pour accompagner les associations sportives les plus impactées par la crise sanitaire, tant sur le volet développement des pratiques (13M€) que sur le volet Haute performance et Haut niveau (2M€).



AGENCE NATIONALE DU SPORT



EMPLOIS SPORTIFS

Paiement de 100% des aides pour les 5 000 emplois associatifs



AIDES AUX SPORTIFS HN

Versement des aides personnalisées pour les 2 700 sportifs concernés



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Assouplissement du calendrier pour les porteurs de projet jusqu'au 3 juillet et simplifications administratives



PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Lancement des 79 campagnes PSF des Fédérations avec possible intégration du critère « solidaire » dans l'analyse des dossiers des clubs et adaptation du calendrier



CONTRATS DE PERFORMANCE

Suivi approfondi des contrats de performance et adaptation des projets de performance entre 2020 et 2021



CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT

Finalisation des objectifs et mise en paiement des conventions (ex CPO) pour les Fédérations sportives olympiques, non-olympiques unisport, affinitaires et multisports



GOVERNANCE & FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

Animation continue de la gouvernance partagée, contribution aux travaux de « relance du sport », télétravail des équipes et dématérialisation des procédures comptables

AGENCE NATIONALE DU SPORT



www.agencedusport.fr



Besoins et perspectives d'accompagnement



Enjeux de l'accompagnement



Chaque association sportive, suivant le type de discipline sportive, son territoire et sa structuration a **de réelles spécificités à considérer.**

Les points d'attention suite à cette crise :

- Le principe associatif (*adhérent et licencié, et non plus licencié seulement*) ;
- La composition interne de l'association avec la répartition des rôles (*salariés, bénévoles*) ;
- La réorganisation des pratiques pour maintenir l'activité de l'association ;
- La relation externe avec les propriétaires d'installations ;
- Le modèle économique et toutes les solutions de financement ;
- Le rapprochement avec d'autres acteurs du sport, au niveau local ou d'un territoire plus large pour trouver des solutions ensemble sans perdre son identité ;
- La communication socio-sportive (*à l'exemple du lien établi avec les licenciés par les clubs pendant le confinement*).

Liens utiles

- [5 guides pratiques post-confinement](#) liés à la reprise des activités physiques et sportives
- [Guide de reprise des activités \(Cosmos\)](#) à destination des employeurs

Outils du CNOSF :

- Plateforme « [Soutiens ton club !](#) »
- Application « [Mon club près de chez moi](#) »
- [Carte passerelle](#)



Merci de votre attention

Le CRDLA Sport se tient à votre disposition
pour toutes questions :

<https://crdla-sport.franceolympique.com>



Antoine JOSSELIN
antoinejosselin@cnosf.org
01.40.78.29.39



Mélodie CROUZAT
melodicrouzat@cnosf.org
01.40.78.28.92





CROS

**ÎLE-DE
FRANCE**

Focus Accompagnement ESS #Covid19 - Sport

Aurélien Cordeau

Chargé de mission

Coordinateur Territorial Île-de-France CNOSF



Le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France

« Le sport pour toutes et tous à tous les âges de la vie »





Les missions principales

Le Plan Sport et Territoire (PST)

La mise en place d'un PST est le fruit d'une **collaboration CROS/CDOS** au regard des spécificités et compétences de chaque territoire.

Le PST est structuré autour de **4 thématiques** permettant un déploiement pertinent et adapté au regard des spécificités locales, au service du territoire francilien si riche et si diversifié :

Éducation et Citoyenneté

Professionalisation

Santé et Bien-être

Politiques publiques et Haut niveau

Le but étant, pour le réseau des CROS/CDOS, d'accompagner au mieux le tissu associatif local de manière transversale et pluridisciplinaire.

Les missions principales

Quelques exemples

- Éducation et Citoyenneté

- Semaine Olympique et Paralympique ;
- Sport en milieu carcéral ;
- ...

- Santé et Bien-être

- Formation « Éducateur Sport sur Prescription Médicale » dans le cadre du dispositif régional Prescri'Forme ;
- Gestion du site : lasanteparlesport.fr ;
- Éduquer à la santé par le sport ;
- ...

- Professionnalisation

- Formation des bénévoles et des professionnels du mouvement sportif ;
- Gestion des CRIB (Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles) au niveau départemental ;
-

- Politiques Publiques et Haut niveau

- Présence au sein des instances de représentation ;
- Recensement de l'offre sportive ;
- ...

Quelles adaptations pour favoriser la reprise post Covid-19

Pour le CROS Île-de-France :

Report et augmentation de tous les événements annulés pendant la période de confinement au mois de juillet, cela permet de soutenir la reprise du sport de deux manières :

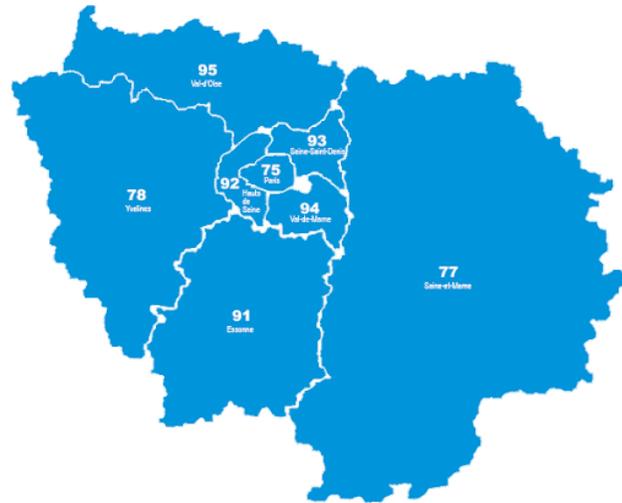
- Pour les structures jeunesse et les jeunes participants :
 - Favoriser la reprise ou la découverte d'activités physiques et sportives ;
 - Permet aux structures jeunesse de proposer plusieurs sorties gratuites sur des îles de loisirs ;
 - Favoriser les rencontres, les échanges et les liens sociaux.
- Pour les Ligues et les Comités sportifs régionaux :
 - Se faire connaître auprès d'éventuels futurs licenciés ;
 - Mets en avant leurs activités pour un public éloigné des activités physiques et sportives ;
 - Favoriser le club fédéré au sport de rue non encadré.

Adaptation du programme de formation à destination des bénévoles et des professionnels du mouvement sportif francilien :

- Mise en place de formation à distance pour remplacer les formations en présentiel ne pouvant se tenir ;
- Création d'une formation spécifiquement lié à la reprise de l'activité post Covid « Relancer l'activité des associations pour la saison 2020-21 ».



Quel soutien régional en Île-de-France?



Le Conseil Régional

Un soutien financier et opérationnel

Exemples d'aides :

- Distribution de **84 000 masques** : 2 000 masques par Ligues et Comités dont le sport est autorisé (40), ainsi qu'au CROS et au CREPS.
- **150 000€ aux centres équestres** pour nourrir les équidés.
- Subvention de 1,5M€ aux Ligues et Comités pour mettre en place des stages tout au long de l'été au travers l'opération **#MonÉtéMaRégion**.
- Accès pour les associations sportives au **prêt à taux 0** garanti par la Région jusqu'à 300 000€ ainsi qu'au **fonds résilience**.
- Facilité de **gestion des subventions**
- **Accès gratuit aux île de loisirs** pour faciliter la mise en place d'événements à destination des franciliens.

Le Conseil Régional

« Villages sportifs et culturels d'été » Du 4 juillet au 30 août

Ce dispositif mené habituellement sur 6 îles de loisirs est cette année **renforcé sur les 12 que comptent l'Île-de-France.**

La Région cible **en priorité les 11-17 ans accompagnés par des clubs ou autres structures** afin de soutenir les jeunes Franciliens qui ne partent pas en vacances cet été.

Ces villages proposent de nombreux **sports à pratiquer**, des **sensibilisations à l'écologie** ou à **l'Olympisme**, **des ateliers artistiques**, **des cours d'anglais**, **de secourisme...**

Ce dispositif s'appuie sur le mouvement sportif (Ligues, Comités et clubs), cela leur permet de rattraper une partie de l'activité perdue pendant la période de confinement.

L'État via la DRJSCS

Les vacances apprenantes

Colonies apprenantes : les collectivités territoriales pourront proposer à **250 000 enfants** un départ en « colonies de vacances apprenantes » labellisées par l'État. Ces colonies offriront des **activités ludiques et pédagogiques** qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. **L'État apportera aux collectivités un soutien financier inédit de 400€ par jeune et par semaine.**

École ouverte : ouverture des écoles, collèges et lycées – notamment les lycées professionnels – pour proposer aux enfants pendant **l'été du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi.** Auparavant limité aux quartiers prioritaires de la ville, le dispositif est étendu sur tout le territoire à **400 000 élèves.**

École ouverte buissonnière : possibilité offerte aux enfants d'aller dans des **Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale** à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte.

Accueils de loisirs apprenants : Une aide ponctuelle exceptionnelle de 30 millions d'euros sera également proposée aux collectivités territoriales **afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques.** Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles.

Le plan « **Quartiers d'été 2020** » a pour ambition de faire de cette période estivale, s'ouvrant dans un contexte exceptionnel, **un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires (QPV)** ne pouvant partir en vacances dans une **logique de renforcement du lien social et d'accès à de nouvelles opportunités.**

Fonds de solidarité Agence nationale du Sport

Orientation régionale Île-de-France

Pourront être soutenus :

- les projets de relance et de renforcement du modèle économique des structures associatives avec **une priorité pour les disciplines dont la reprise a été particulièrement impactée par le contexte de crise sanitaire** : sports de combats, sports collectifs, sports aquatiques
- une aide au fonctionnement pour les associations, toutes disciplines confondues, qui présentent d'importantes difficultés de trésorerie liées à la crise sanitaire.

Une priorité sera, également, accordée aux structures situées en QPV.

À titre exceptionnel, le seuil de subvention s'élève à 1 000€ pour les actions financées au titre de ce fonds et ce, quel que soit le statut du territoire concerné.

Le montant du Fonds territorial de solidarité s'élève à 1,260M€ pour l'Île-de-France



CROS

**ÎLE-DE
FRANCE**

Merci pour votre attention

Aurélien Cordeau

aurelien.cordeau@crosif.fr

01 49 85 84 93